



Communiqué aux médias
Dimanche 28 septembre 2025

Le Groupement des coopératives d'habitation genevoises (GCHG) salue une victoire historique pour le logement coopératif à Genève

Le Groupement des coopératives d'habitation genevoises (GCHG) se réjouit de l'acceptation de l'initiative 180 « Pour plus de logements en coopérative » par la population genevoise, avec plus de 60 % de suffrages favorables. Au cours des 10 dernières années, seules trois initiatives ont obtenu un score de plus de 60 %, ce qui illustre l'adhésion de la population à cette initiative et son engouement pour ce modèle de logement. Le GCHG remercie les votantes et votants pour leur soutien massif à une politique du logement orientée vers l'accessibilité, la qualité et la durabilité.

L'acceptation de cette initiative constitue une étape décisive pour l'avenir du logement sans but lucratif à Genève et appelle un engagement fort de la part de l'État en faveur d'un développement rapide de l'habitat coopératif. Elle confirme la volonté de la population de renforcer la place d'un modèle qui propose des loyers abordables et stables, tout en développant des projets de grande qualité architecturale et écologique.

À cet égard, le Groupement constate avec satisfaction que la population a su reconnaître le bien-fondé de l'initiative malgré les moyens considérables investis par les opposants issus des milieux immobiliers et leurs soutiens politiques, ainsi que les contre-vérités véhiculées durant la campagne. Le résultat exprime clairement que la population genevoise souhaite tourner la page des blocages et avancer vers des logements plus accessibles, plus durables et plus solidaires.

Le GCHG tient à exprimer sa reconnaissance à toutes les citoyennes et citoyens, les organisations, associations et partis, qui ont soutenu cette démarche. Il souligne également la mobilisation exceptionnelle de ses coopératives membres et de ses équipes tout au long de la campagne. Cet engagement collectif a permis d'expliquer le rôle et les atouts des coopératives auprès du grand public.

Le GCHG sera attentif à la mise en œuvre rapide de la décision populaire. Le Conseil d'État et les communes disposent désormais d'un mandat clair pour mettre en place les conditions nécessaires au déploiement rapide de nouveaux projets coopératifs. Le Groupement des coopératives d'habitation genevoises présentera rapidement des propositions de mesures concrètes pour faciliter le développement de l'habitat coopératif et se tient à disposition des autorités pour continuer à travailler en partenariat et mettre son expertise au service de la concrétisation de cette volonté populaire.

Personnes de contact :

- **Léa Oswald**, Vice-présidente du GCHG : 076 588 23 62
- **Christophe Brunet**, Vice-président du GCHG : 076 522 93 26
- **Caroline Marti**, Secrétaire générale du GCHG : 079 796 36 23